

## Motion déposée par le Président du Conseil régional de Picardie

### Picardie Roissy, le TGV pour toute la Picardie

Au-delà de l'accès au réseau européen des trains à grande vitesse, le projet de barreau ferroviaire « Roissy Picardie » permet d'ouvrir les villes Picardes et notre développement à de nouveaux horizons.

C'est un beau *challenge* qui doit rassembler l'ensemble des Picards sur une ambition commune, s'appuyant sur la richesse et la diversité des projets de nos territoires.

La grande vitesse n'est pas à elle seule un outil de développement, c'est un moyen pour favoriser les échanges, c'est un bouleversement des distances, qui permet de rapprocher les grands pôles européens. Mais Picardie - Roissy, c'est aussi un accès direct à la porte internationale et au pôle d'emploi de Roissy.

L'accessibilité à la grande vitesse doit permettre de donner une ambition nouvelle à nos quartiers de gares. C'est un mouvement qui est aujourd'hui bien engagé, à Amiens, à Creil, à Compiègne, à Saint-Quentin mais aussi dans beaucoup d'autres villes voire communes rurales.

C'est aussi un moyen de favoriser l'égalité d'accès pour une grande partie de nos habitants. La particularité du projet Picardie - Roissy est que ce mouvement peut se faire vite parce qu'il vient irriguer des quartiers existants. En quelque sorte, il s'agit d'amener le TGV dans la ville, et non pas comme on l'a trop souvent imaginé dans les années 80, faire de la ville autour du TGV.

Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, notre Région s'inscrit dans une logique de réseau, de mobilisation de l'ensemble de son territoire. L'interconnexion entre le réseau ferroviaire classique et le réseau TGV permet en effet une qualité de desserte et une approche originale du TGV, comme la Région Nord-Pas-de-Calais en a montré la voie.

C'est un projet qui rassemble, à terme plus ou moins rapproché, par la modernisation et l'électrification de voies, la quasi-totalité de nos grandes villes.

Des mesures d'anticipation et d'accompagnement s'imposent pour tirer le maximum de profit de l'effet TGV (équipements structurants, synergies économiques, modernisation du réseau ferré connexe...). C'est bien dans cet esprit que le SRADDT, récemment adopté par l'assemblée régionale, pointe 5 grands projets dont celui de Picardie-Roissy. C'est d'ailleurs dans cet esprit que la conférence des exécutifs de Picardie sera associée au choix d'une méthode et d'un calendrier de travail autour de ce grand projet régional et de sa mise en œuvre.

Par sa nature, ce projet doit nous unir. C'est la première condition pour que nous puissions gagner et tourner la page de 20 années d'échec.

Mais à chaque jour suffit sa peine.

Il est essentiel pour notre région que le débat public ouvert sous l'autorité de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), permette de démontrer que les Picards savent parler d'une seule et même voix lorsqu'il s'agit de défendre un projet aussi structurant et aussi porteur d'avenir pour leur région.

Réaliser quelques kilomètres de voie nouvelle pour relier deux réseaux entre eux peut sembler simple et évident sur le papier mais la réalité est toute autre, surtout lorsque ce petit barreau est situé dans une région limitrophe.

C'est la raison pour laquelle nous devons mobiliser toute notre énergie durant les prochains mois pour démontrer que notre projet est avant tout un grand projet d'aménagement du territoire, qui s'inscrit dans une vision partagée du Grand Bassin Parisien.

Réaliser ce barreau entre la ligne classique Creil-Paris et la ligne à grande vitesse d'interconnexion est un projet déjà ancien qui a émergé au moment où était mis en service le TGV Nord, c'est-à-dire en 1993. Et c'est dans le cadre du premier contrat de plan Interrégional du bassin parisien 1994-1998, que les premières études techniques sont lancées. Celles-ci ont ensuite été complétées, étoffées et amendées lors des CPER successifs signés en 2000 puis en 2007 entre la Région Picardie et l'Etat.

Mais tout le monde l'a compris, pour passer des études à un projet crédible, il fallait un accord entre la Région Ile-de-France et la Région Picardie. C'est ce à quoi la Région Picardie s'est attaché en relançant la Conférence des présidents du Bassin Parisien et en la présidant jusqu'à l'année dernière.

Tout ceci doit amener à prendre conscience d'une chose essentielle : ce n'est pas un hasard si c'est en ce moment qu'est organisé le débat public. Ce projet a une longue histoire derrière lui et il a nécessité une implication forte des Picards tant sur le plan technique que politique.

Il ne faut pas le cacher, le débat qui s'est ouvert risque d'être difficile, puisqu'il s'agit d'implanter une infrastructure nouvelle sur un territoire situé en dehors de la Picardie.

Nous avons tous en tête la question du barreau de Gonesse. Même s'il est de bonne guerre que les responsables du département du Val d'Oise saisissent l'occasion du débat public pour faire valoir leur projet, il est important d'insister sur le fait que, fondamentalement, Picardie Roissy et le barreau de Gonesse ne sont ni concurrents, ni contradictoires. Ils sont davantage complémentaires, dans la mesure où la Picardie et le Val d'Oise ont des intérêts communs à défendre, notamment tout ce qui concerne nos relations avec Aéroport de Paris.

Il nous appartient de tout faire pour engager le dialogue.

Mais il est indispensable que la Picardie se fasse entendre fortement lors du débat public, que les convictions que nous partageons soient confortées par la mobilisation de nos concitoyens.

La Picardie n'a pas d'ennemi, elle a une volonté, un projet, et l'exigence légitime de vouloir jouer tout son rôle dans l'aménagement du territoire du Grand Bassin Parisien.